

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 21 novembre 2024

Envoyé en préfecture le 22/11/2024

Reçu en préfecture le 25/11/2024

Publié le

ID : 065-216500314-20241121-75_2024-DE

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 du mois de novembre à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 14 novembre 2024.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, adjoints,
Jean Pierre BUERBA, Kate MARIE, Raphael BENOIT, Jean Laurent PEREZ.

ABSENTS EXCUSES

Anne Laure JEAN BAPTISTE procuration à Raphaël BENOIT
Sylvie BIRABEN procuration à Nadine DESMARAIS
Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT
Laura LAVILANIE
Jean Baptiste GRANGE
Stéphane AUZERAL

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Jean Pierre BUERBA est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **7 novembre 2024**.

Le compte rendu du conseil municipal du **7 novembre 2024** est approuvé à l'unanimité.

PLAN DE FINANCEMENT – DETR 2025 – REFECTION DE COUVERTURE DE L'ANCIEN CENTRE DE SECOURS (75-2024)

Monsieur le Maire rappelle la nécessité et l'urgence de refaire la couverture du toit du futur ex centre de secours, celle-ci étant fortement dégradée.

Dans un premier temps, il s'agit de déposer et d'évacuer la couverture existante puis de refaire la couverture en totalité. Dans un second temps, de créer une ouverture sur le mur côté Ouest.

Pour ce faire, plusieurs entreprises ont été consultées afin d'avoir un montant global de l'opération.

Le coût de ces travaux est estimé à 65 000 € HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal décide :

- D'approuver la demande d'aide auprès de l'Etat au titre de l'année 2025 pour les travaux de rénovation et réfection de la couverture du futur ex centre de secours :
Montant demandé : 26 000 € soit 40% du montant HT,
- De s'engager à inscrire les dépenses au budget primitif 2025.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les pièces afférentes.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau